



## Ordonnance de télécom CRTC 2015-298

Version PDF

Ottawa, le 7 juillet 2015

### Diverses compagnies – Approbation provisoire des demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
Cochrane Telecom Services	72 72A 72B	25 mai 2015 29 mai 2015 25 juin 2015	10 juillet 2015
Transvision (Cookshire) inc.	1	11 juin 2015	7 juillet 2015

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général